

BAROMÈTRE DES ASSOCIATIONS 2022

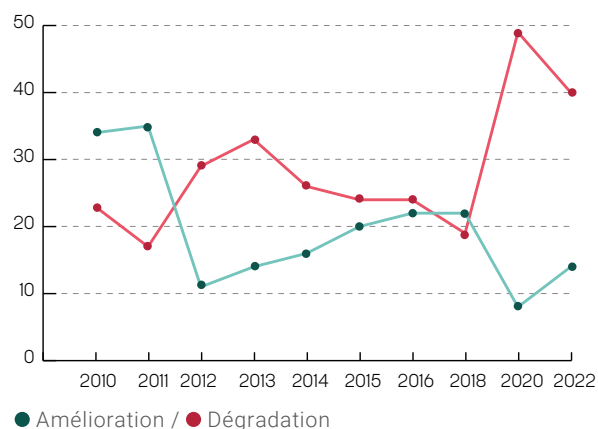
La Belgique est riche de son tissu associatif. C'est un maillage dense, qui compte 140.188 associations actives au quotidien (5/11/2022). Leur action contribue à la cohésion sociale, à la solidarité, à l'accès à la culture ou aux soins. Des salariés et des bénévoles viennent chaque jour en aide aux personnes en difficulté, insufflent de la créativité dans nos quartiers, organisent des événements sportifs, des débats, des échanges culturels. C'est un cœur qui bat et irrigue notre démocratie d'une créativité sans cesse renouvelée.

Ces associations sont aussi des acteurs économiques dynamiques qui emploient 538.857 personnes (31/12/2021). Déjà touché par la crise du Covid-19, cet écosystème de structures variées fait désormais face à l'inflation et à la hausse des prix de l'énergie, fragilisant leur assise financière et ternissant leurs perspectives d'avenir. C'est l'un des constats du Baromètre des associations réalisé à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin par Ipsos, qui a mené des entretiens auprès de 700 associations pendant le mois de septembre 2022.

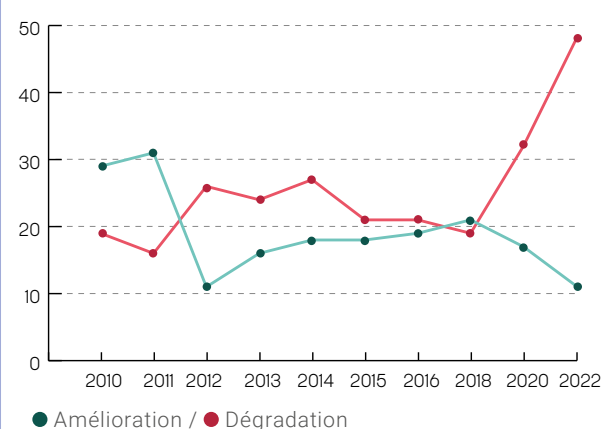
EN UN COUP D'ŒIL

- En 2022, 40 % des associations ont vu leur situation financière se dégrader, contre 49 % en 2020. Si la situation tend à s'améliorer quelque peu, elle reste toutefois moins bonne qu'avant la pandémie de Covid-19 : en 2018, les associations n'étaient que 19 % à connaître une dégradation de leur situation financière. La hausse des prix et le contexte incertain ne leur permettent pas d'entrevoir l'avenir sereinement. 48 % estiment que leurs finances vont encore se dégrader.
- Parmi les associations qui ont vu leur situation financière se dégrader, 41 % imputent cette détérioration à l'inflation, 41 % à une combinaison des effets de la pandémie et de l'inflation, et 12 % à la crise du Covid-19. 69 % des associations craignent que la hausse des prix sera la première cause de la détérioration attendue en 2023, même si 26 % d'entre elles mentionnent encore la crise du Covid-19 comme une menace.
- La situation n'est pas pour autant catastrophique. En 2022, seules 10 % des associations ont connu des difficultés financières telles qu'elles étaient incapables d'honorer leurs obligations de paiement. Le chiffre est identique à celui de 2020. 64 % ont encore des réserves financières.
- Si le secteur résiste tant bien que mal à ces crises successives, c'est entre autres grâce au soutien des pouvoirs publics qui, via les subsides, offrent une assise financière relativement stable aux associations. 74 % d'entre elles bénéficiaient de subventions en 2022, qu'elles soient récurrentes ou limitées dans le temps.

Nombre d'associations qui ont vu leur situation financière s'améliorer / se dégrader au cours des douze derniers mois (en %) - Évolution entre 2010 et 2022



Nombre d'associations qui pensent que leur situation financière va s'améliorer / se dégrader au cours des douze prochains mois (en %) - Évolution entre 2010 et 2022



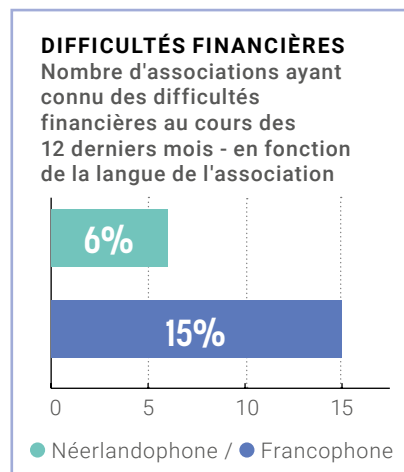
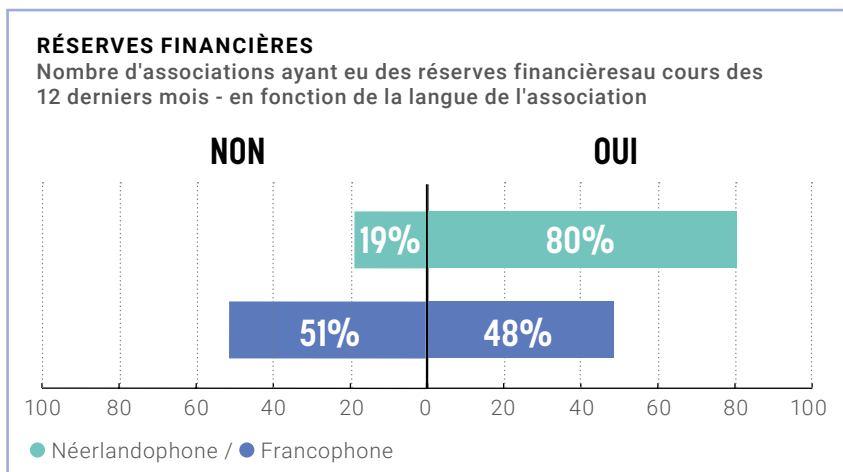
FAITS ET ANALYSE

Des différences importantes entre néerlandophones et francophones

Après le Covid-19, l'inflation. Pour faire face à ces imprévus qui minent la capacité d'action des associations, ces dernières sont de plus en plus nombreuses à puiser dans leurs réserves financières. Ainsi, en 2022, 39 % d'entre elles ont eu recours à leurs ressources propres, contre 31 % en 2020. Si 80 % des associations

néerlandophones (contre 48% des francophones) peuvent compter sur des réserves financières, ce sont surtout les associations francophones (45 %, contre 36 % des associations néerlandophones) qui ont été contraintes de les utiliser. En même temps, nous constatons que les très grandes associations (82%) sont plus susceptibles de disposer de réserves que les petites associations (62%). Seules 2 très grandes associations sur 10 (22%)

ont dû faire appel au tampon financier, tandis que près de la moitié des petites associations (44%) ont déjà dû y recourir. Le fait que les associations francophones soient moins susceptibles de disposer de réserves financières et qu'elles aient dû y faire appel plus souvent peut s'expliquer par le fait que les (très) grandes associations sont moins représentées en Belgique francophone.



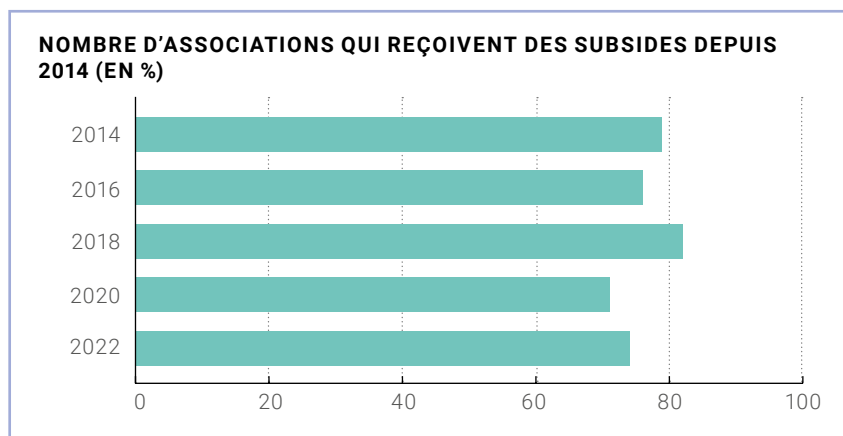
Le soutien marqué des subventions publiques, la diminution des dons de particuliers

Face aux soubresauts des crises mondiales, les subventions publiques forment un filet de sécurité essentiel pour les

associations. En 2022, elles sont 74 % à avoir bénéficié de subsides publics. Ceux-ci représentent 58 % des ressources des associations qui y font appel. Mais, parmi les associations qui connaissent une diminution de leurs subventions récurrentes, 41 % y voient une conséquence de l'inflation.

74 %
DES ASSOCIATIONS
ONT BÉNÉFICIÉ
DE SUBVENTIONS PUBLIQUES
EN 2022

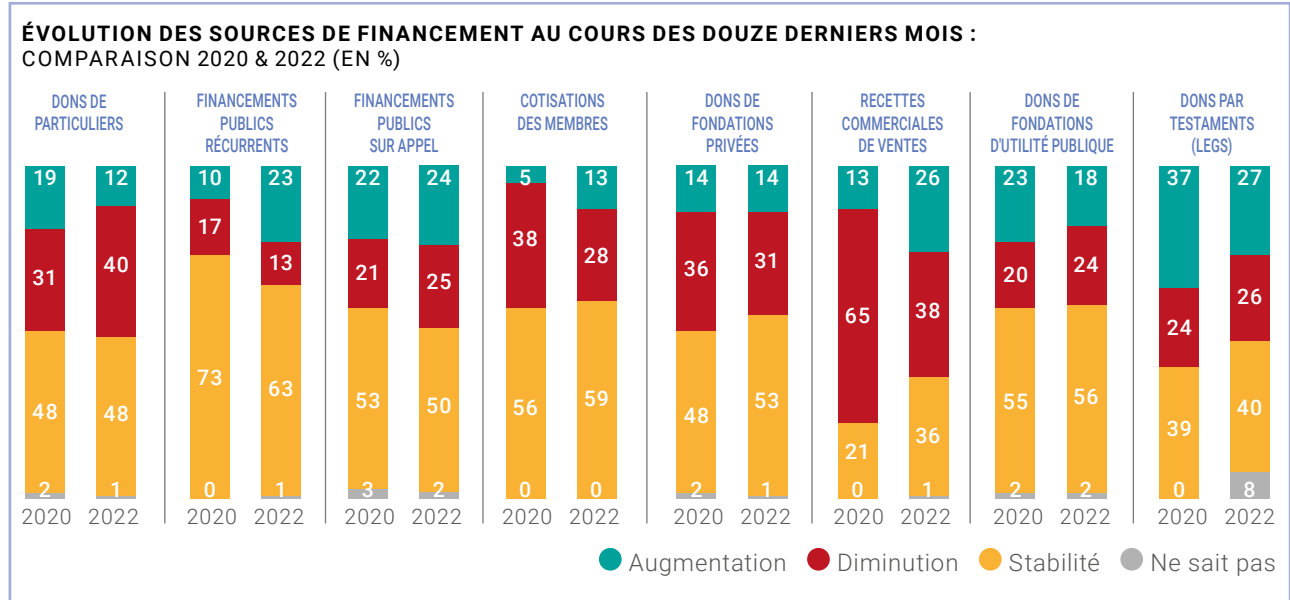
EN MOYENNE,
LES SUBSIDES PUBLICS
REPRÉSENTENT
58 %
DES RECETTES
DES ASSOCIATIONS



D'autres sources importantes de revenu du secteur associatif ont été affectées. 40 % des associations constatent une diminution des dons de particuliers et estiment que cette tendance se poursuivra en 2023.

Toutefois, les associations ont diversifié leurs sources de revenus depuis la crise du Covid-19. Une partie non négligeable d'entre elles ont augmenté les revenus issus des cotisations de leurs membres, de leurs recettes commerciales et

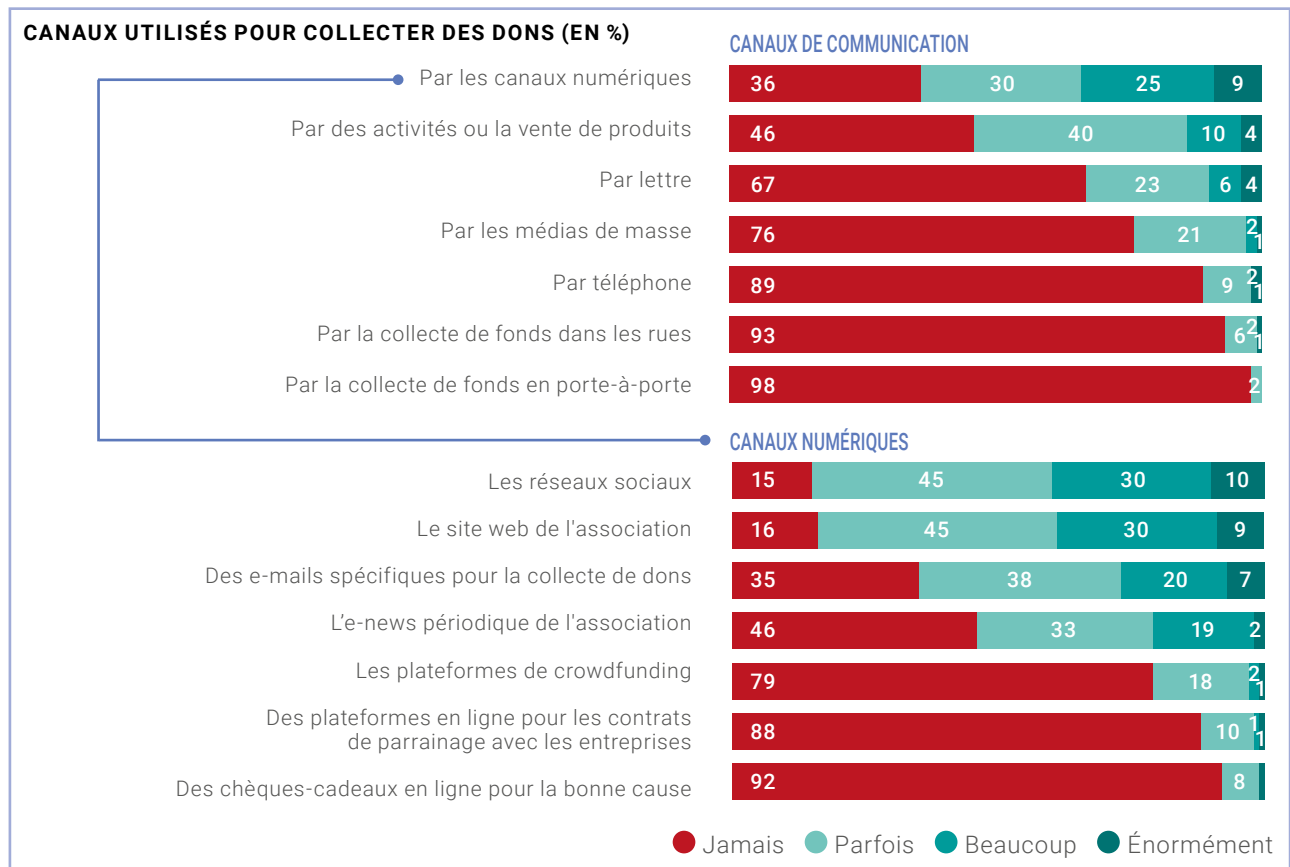
des soutiens publics récurrents. Dans l'ensemble, 73 % des organisations peuvent compter sur des revenus provenant de dons (de toute nature) - ceux-ci représentant en moyenne 25 % de leurs revenus.



Pour tenter de rallier de nouveaux donateurs, les associations ont souvent recours à des canaux numériques (64 %).

73 %

DES ASSOCIATIONS UTILISENT UN MOYEN DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE POUR RECEVOIR DES DONS





Des bénévoles sollicités, mais toujours moins nombreux qu'avant la crise du Covid-19

Le bénévolat reste un socle du secteur associatif, une aide précieuse pour vitaliser l'action au quotidien, créer du lien social. Or il a été frappé de plein fouet par la crise du Covid-19. 30 % des associations constatent que les bénévoles actifs au sein de leur structure sont toujours moins nombreux qu'avant la pandémie : moins de 32 % par rapport à l'avant Covid-19. Malgré ces difficultés, un léger optimisme semble s'installer. 27 % des associations pensent que le nombre de bénévoles actifs augmentera en 2023.

CONCLUSIONS

Après la crise du Covid-19, dont les effets se font encore sentir, c'est désormais l'inflation qui fragilise l'assise financière des associations et noircit leurs perspectives d'avenir. Malgré ces crises successives, le tissu associatif est résilient. Les structures puisent dans leurs réserves et résistent, tant bien que mal, en s'appuyant notamment sur le soutien des pouvoirs publics et une aide complémentaire du secteur privé.

Plus que jamais, les associations méritent d'être soutenues. En temps de crise, elles jouent un rôle clé face à la désagrégation du tissu social. Elles créent du

lien et apportent de la chaleur humaine. Beaucoup viennent en aide aux populations précaires dont le nombre croît sous les effets des crises successives. Leur rôle est fondamental à bien des niveaux. Les associations ouvrent les horizons culturels, promeuvent le sport, encouragent la création artistique accessible à tous. Elles favorisent le vivre-ensemble et créent du mouvement dans la société, de la réflexion et de la solidarité.

A côté des subsides - essentiels - des pouvoirs publics, la Fondation Roi Baudouin agit pour soutenir le secteur associatif. Chaque année, en grande partie

grâce aux moyens des Fonds qu'elle gère, plus de 3.500 organisations bénéficient d'un soutien, généralement financier, mais cette aide peut aussi prendre d'autres formes (coaching, mise en réseau, accompagnement...).

La Fondation aide aussi les associations à se renforcer et à relever les défis auxquels elles sont confrontées, notamment en matière de digitalisation. Avec la plateforme www.bonnescauses.be, la Fondation offre une vitrine aux associations en mettant gratuitement leurs données à destination de partenaires, donateurs ou volontaires.

EN SAVOIR PLUS

Le rapport complet 'Baromètre des associations 2022' est disponible sur www.kbs-frb.be

Vous trouverez sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin d'autres publications sur les associations, dont :

- Le volontariat en Belgique (2020)
- Le poids économique des institutions sans but lucratif en Belgique (2020)
- Pourquoi digitaliser son association et par où commencer ? (2020)
- Maturité digitale du secteur associatif en Belgique (2019)

www.bonnescauses.be, des informations fiables relatives aux associations et fondations en Belgique.

www.notregouvernance.be, un outil concret pour mener une réflexion sur la gouvernance de votre organisation.



Agir ensemble pour une société meilleure

FONDATION ROI BAUDOIN

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure. La Fondation est, en Belgique, en Europe et à l'international, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à ses joueurs, ainsi qu'à tous les donateurs, pour leur précieux soutien.

Abonnez-vous à notre e-news : www.kbs-frb.be

Suivez-nous sur

